



# CNDS 2018

# **Bilan du Gers 2017**

# Ce qui a changé en 2017

Concernant la gestion :

- Passage à e-subvention
- Pas de discipline régionalisée
- Coordination CNDS sur la région Occitanie
- Enveloppe des emplois régionalisés

# Ce qui a changé en 2017

Concernant les crédits :

- Plan héritage Paris 2024

- Appel à projet

- Renforcement des actions « j'apprends à nager »

- Renforcement des actions « sport santé »

- Programme de construction de petits équipements

# Bilan campagne CNDS

- .20 Comités contrôlés sur l'utilisation du CNDS 2016
- .Une soirée d'information sur le CNDS à la demande d'un comité
- .52 tables rondes prévues
- .11 absents

# Bilan campagne CNDS e-subvention

- .Une soirée d'information / formation à e-subvention
- .Une vingtaine d'accompagnement
- .Encore des difficultés liées au nombre de demandes
  - Liens de reprise non valides et perte des données rentrées
  - Bugs réguliers au cours des saisies....

# Les crédits 2017

## .Part territoriale départementale

Développement associatif (incitation à la venue dans les clubs, école de sport, APN)	46 238 €
Féminines	40 500 €
Handicap	13 800 €
Sport santé	42 300 €
Formation des bénévoles	31 900 €
Haut niveau (Détection, stages)	23 700 €
Éthique (incivilités, radicalisation)	3000 €
Ludisport	35 000 €
Total	236 438 €

# Les crédits 2017

## .Préciputs régionaux

Emplois CNDS	80 817 €
Emploi citoyen du sport	18 000 €
Emplois sportifs qualifiés (ESQ)	26 292 €
Aide complémentaire ESQ handicap	11 200 €
Apprentissage	4 000 €
Plan régional sport santé bien être	11 000 €
Féminines	3 400 €
Petit matériel handicap	4 060 €
Appel à projet « héritage Paris 2024 »	10 000 €
« Héritage Paris 2024 » équipement	14 000 €
Total DDCSPP Gers	182 769 €



**Soit un total pour le Gers de**

**419 207 €**

**Rappel 2016 : 414 732 €**

**soit 1 % d'augmentation**

**Si on retire le préciput « héritage Paris 2024 »**

**395 207 €**

**Soit une baisse de 4,7 %**

# Les crédits, répartition

82 dossiers – 12 refusés – 69 acceptés – 1 rejeté

• Motifs des refus / rejet

– Demande d'emploi convention en cours

– Clubs

– Un dossier incomplet et hors délai

# Les crédits, répartition

Toutes aides confondues (avec l'emploi et ludisport) :

- 11 comités à + de 10 000 € dont 3 à + de 20 000 € (Basket, sport adapté et handisport, ces 2 derniers avec des crédits complémentaires particuliers liés au handicap) et 3 à + de 30 000 € (football, tennis et rugby)
- 16 comités à la subvention « plancher »

# Ludisport

• Plus de 22 disciplines sportives (Tennis, Tennis de Table, Basket, Judo, Quilles, Echecs, Rugby, Tir à l'Arc, Equitation, Football, Roller, Gym, Hockey, Handball, Golf, Badminton, Boxe, Boxe Française, Karaté, Sport Boules, VTT, Aïkido)

• 12 structures locales de coordination dont 2 OMS (Auch et Fleurance), 1 OIS (Isle Jourdain) + le CDOS au niveau départemental.

# Ludisport

<b>Total LudiSport 2016/2017</b>		<b>Total LudiSport 2017/2018</b>	
CD Basket	5 000 €	CD Basket	0 €
OIS	5 000 €	OIS	6 000 €
OMS Auch	5 000 €	OMS Auch	6 000 €
OMS Fleurance	4 000 €	OMS Fleurance	3 000 €
FD Sport Milieu Rural	10 500 €	CDOS	20 000 €
<b>Total</b>	<b>29 500 €</b>	<b>Total</b>	<b>35 000 €</b>



# Equipements sportifs

•Territoires carencés (17 dossiers au niveau régional, 4 seulement sont subventionnés dont 2 bassins nordiques, 1 patinoire et 1 salle de combat) - 23 M€ en 2017 au niveau national, 18 M€ en 2018

- Isle Jourdain piste d'Athlétisme (non subventionné)
- Gymnase omnisports + salle de tennis à Saint Clar (dossier incomplet, était déjà présenté l'an passé)

•Héritage 2024 (59 dossiers au niveau régional, 22 retenus...1 seul pour le Gers!) - 10 M€ en 2017 au niveau national, 5 M€ en 2018

- Panassac (14.000 € attribué au CA de juillet)
- Monferran-Savès, Endoufielle, Nogaro et Gimont ne sont pas subventionnés

•Accessibilité (7 dossiers au niveau régional, 3 subventionnés dont 1 pour le Gers) - 2 M€ en 2017 au niveau national, 2 M€ en 2018

- Condom (rive gauche et salle omnisports, 8.800 € attribué au

# Equipements sportifs

•+ 5 dossiers traités en 2017 dont 3 payés en 2017 et 1 début 2018 pour un montant total de **103.991 €** et 1 en attente de paiement :

- Commune de Saint-Germé, réaménagement de courts de tennis en plateforme multisports (4.656,55 €)
- Communauté de Communes de la Ténarèze, construction d'un hangar pour l'accueil de l'activité vol à voile (35 000,00 €)
- Commune de Cazaubon (Aviron, hangar à bateaux, 14.335,85 €)
- Eauze, mise en accessibilité de la piscine, subvention de 50.000 €

Et la commune de Lasseran en cours de traitement (accessibilité)



# Sport santé

.Le CDOS et 14 disciplines sportives (Athlétisme, Equitation, Gymnastique, Karaté, Natation, Tir à l'arc, voile, Pétanque, Randonnée, EPGV, UFOLEP, USEP, Handi sport, Sport adapté).

# Travail avec le CDOS

Le CDOS et la DDCSPP ont collaboré pour :

- la réunion des présidents de comités
- e-subvention
- Les tables rondes
- La proposition de subvention
- Le questionnaire sur l'état des lieux des comités

# CNDS 2018

Note DEFIDEC du 02 février 2018

# Les objectifs du CNDS

- Emploi sportif :
- Maintenance des emplois existants ; En Occitanie, 445 emplois en convention pluriannuelle
- Création de nouveaux emplois exclusivement au sein des territoires carencés (QPV, ZRR) :
- Soit l'équipement est en territoire carencé,
- Soit l'employeur est situé en territoire carencé,
- Soit les actions développées touchent un public majoritairement issu d'un territoire carencé

# Les objectifs du CNDS

- L'apprentissage :
- L'association doit être éligible au CNDS
- La formation doit conduire à une certification professionnelle
- L'aide se limite aux seules associations qui ne sont pas en mesure de financer l'apprentissage sans cette aide
- Coût résiduel obligatoire : 300 € / mois
- Aide exclusivement annuelle de 2000 € par apprenti pour la durée du contrat

# Les objectifs du CNDS

- Inégalités d'accès à la pratique :
- Public éloigné de la pratique en particulier dans les territoires carencés
- Handicap : aide à l'acquisition de petits matériels hors biens amortissables (coût maximum 500 €)
- Diversification de l'offre pour les femmes et jeunes filles au sein des QPV

# ZRR et QPV



QPV : Auch  
Grand Garros  
ZRR : Pas de changement  
(Contacter la DDCSPP)

# Les objectifs du CNDS

## •Sport santé

*•Le sport est un facteur de santé pour prévenir, pour accompagner un traitement, pour faire reculer la récurrence.*

## •Préciput régional

-Plan régional Sport santé bien être. Pratique pour tous à tous les âges. Critères et attentes définis le 30 mars 2018.

## •Part indicative Gers

-Mise en œuvre du décret « sport sur ordonnance ». Offre d'activité physique adaptée pour les patients atteints d'une



# Les objectifs du CNDS

- Lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement
- Priorité à part entière
- Mise en place d'actions de prévention s'adressant à l'ensemble des acteurs du sport (sportifs, dirigeants, arbitres, supporters, éducateurs)

attention

**Les objectifs prioritaires du CNDS  
sont exclusifs**

**Seules les formations s'inscrivant  
dans l'une des priorités pourront  
être financées**

# Actions **non** prises en charge

- .Formations de dirigeants
- .Formations de cadres, d'arbitres
- .Stages de détection, de perfectionnement
- .Déplacements pour les compétitions, matches ou stages
- .Soutien au fonctionnement des clubs

# Héritage et société

- J'apprends à nager : Reconduction
- Fête du sport : opération annuelle du 21 au 23 septembre. Le portage doit émaner d'une collectivité territoriale
- Construction d'équipements de proximité « légers »
- Plateaux multisports en accès libre
- Parcours santé en accès libre
- Territoires éligibles : territoires carencés : ZRR, et QPV

# Les crédits Occitanie

- Part socle Occitanie : 9 034 112 € (- 24,5%)
- dont héritage et société « j'apprends à nager » : 129 706 €
- Dont PRSSBE : 240 000 €
- Dont pratique sportive pour les personnes en situation de handicap : 150 000 €
- Dont emploi/apprentissage : 3 593 358 € (150 000 € pour l'apprentissage)

# Part indicative

.Part socle Occitanie préciputs déduits :

.4 921 048 €

.25 % réservés aux ligues et comités régionaux : 1 230 262 €

.75 % pour les départements : 3 690 786 €

# Les crédits Gers

Part indicative :

.160 364 € (- 32 %)

.+ 4 420 € j'apprends à nager

.+ 135 071 € emplois :

**.Soit au total 299 855 €**

.Auxquels peuvent s'ajouter l'apprentissage

# Gestion du CNDS 2018

- compte rendu financier d'utilisation de la subvention 2017 (cerfa n°15059\*01) à envoyer **obligatoirement avant la demande 2018**

- Pour les emplois joindre les justificatifs attestant du maintien de l'emploi

- Demande de subvention 2018 sur « le compte asso »

- Formation « le compte asso » le 28 mars à 19h30 au district de foot



# Contrôle d'utilisation des subventions

- .Cette année, 10 contrôles d'action
- .Féminines : basket, football, rugby
- .Santé : athlétisme, natation, randonnée pédestre, handisport
- .Handicap : Boxe
- .Bénévoles : Tennis
- .Incivilités : CDOS
- .Ludisport : OMS Fleurance
- .En plus du compte rendu financier (quantitatif et qualitatif → cerfa), joindre les factures correspondant uniquement à ces actions

# Echéancier

18/01/2018 : CNDS Paris CA du CNDS PARIS

Du 22 janvier au 05 mars : Tables rondes

08/03/2018 : Formation « le compte asso »

14/03/2018 : Commission territoriale CNDS 9h30 - 12h00

**15/03/2018 : Lancement campagne CNDS réunion des présidents de CD**

**28/03/2018 : Formation « le compte asso »**

**13/04/2018 : Fin des retour des contrôles des subventions**

**23/04/2018 : Clôture retour des demandes de subvention**

**22/05/2018 : Commission territoriale CNDS - Equipement**

**27/06/2018 : Commission territoriale CNDS - Emplois + PT + Fonds spécifiques**

29/03/2018

DDCSPP Gers

**03/10/2018 : Commission territoriale CNDS - Apprentissage**

Thématique	Suivi technique	Suivi administratif
Part traditionnelle	Pascale Corbillé 05 62 58 12 73	Dominique Valladon 05 62 58 12 75
Emploi sportif	Pascale Corbillé 05 62 58 12 73	Dominique Valladon 05 62 58 12 75
Sport santé	Eric Alexis 06 60 36 52 30	Bruno Noizet 05 62 58 12 77
Sport et handicap	Eric Alexis 06 60 36 52 30	Dominique Valladon 05 62 58 12 75
Sport et femmes	Eric Alexis 06 60 36 52 30	Dominique Valladon 05 62 58 12 75
Sport de nature	Eric Alexis 06 60 36 52 30	Bruno Noizet 05 62 58 12 77
Equipements sportifs	Jacques Def 05 62 58 12 74	Dominique Valladon 05 62 58 12 75
Réglementation	Pascale Corbillé 05 62 58 12 73	Dominique Valladon 05 62 58 12 75
Services civiques	Jacques Def 05 62 58 12 74	Bruno Noizet 05 62 58 12 77